



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

**MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION DE
PROVENDES AU PROFIT DU CERSA**

LETTRE DE COMMANDE N°00009.../2018/CR/UL/F/IDA
(Consultation Restreinte n°03/2018/UL/CERSA du 21 février 2018)

ATTRIBUTAIRE : CGCO

NIF : 1000012663

MONTANT : 11 265 778 F CFA HTVA
13 293 618 F CFA TTE

DELAI D'EXECUTION : Deux (02) mois

DELAI DE GARANTIE : Un (01) an

PAIEMENT AU COMPTE : 01403 263057776019 32-Diamond
Bank

IMPUTATION BUDGETAIRE : IDA 5424-TG
5 (53) 530 13502049934183231112
« Construction de bâtiments
administratifs à usage de bureau,
Gestion 2018 »



Le présent marché a été conclu à Lomé, entre, d'une part **l'Université de Lomé agissant pour le compte du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)**, BP : 1515 Lomé, Tél : (+228) 22 20 08 27, fax : (228) 22 21 85 95, ci-après appelé « l'Autorité contractante » représenté par La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé, **Madame Akuavi Cicavi SOSSOU**,

Et

D'autre part

L'établissement **CGCO** ayant son siège à Lomé, quartier Ayédji, Tél: (+228) 22 19 93 51/90 11 14 70, E-mail : cgcotg@gmail.com (ci-après appelé « l'Entrepreneur »), représenté par **Monsieur AMEGAN Yawo Mawussi** en qualité de Directeur Général,

ATTENDU que l'Autorité contractante désire que lui soit livré un bloc de broyeur mélangeur et un local pour l'installation de cet équipement et a accepté une offre du Titulaire pour la livraison de ces fourniture et infrastructure pour un montant égal à treize millions deux cent quatre-vingt-treize mille six cent dix-huit (**13 293 618**) ; après désigné comme le « Prix du marché ».

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du Marché :

- (a) le présent Formulaire de Marché ;
- (b) la notification de l'attribution provisoire ;
- (c) la soumission du Titulaire ;
- (d) le bordereau des prix ;
- (e) la description technique des prestations à réaliser ;
- (f) le courrier n° 012/UL/CP/PRMP/CCMP/2018 du 09 avril 2018, validant la proposition d'attribution du marché ;
- (g) le Procès-verbal de négociation ;
- (h) le courrier n° 023/UL/CP/PRMP/CCMP/2018 du 28 mai 2018, validant le nouveau montant d'attribution du marché.

2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité contractante au profit du Titulaire, comme indiqué ci-après, le Titulaire convient de livrer le bloc de broyeur mélangeur et le local pour l'installation de cet équipement dans un délai de deux (02) mois, de garantir les installations pour une durée d'un (01) an et de remédier aux défauts et insuffisances en conformité absolue avec les dispositions du présent Marché.

3. L'Autorité contractante convient de son côté de payer au Titulaire, au titre des prestations à réaliser, le Prix du Marché, ou tout autre montant dû au titre de ce Marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après :

- Une avance de 20% du montant total sur présentation d'une facture accompagnée d'une caution bancaire de montant équivalent ;



- 75% (ou 95% si le titulaire ne demande pas d'avance) du montant total en décompte à la réception provisoire sanctionnée par un procès-verbal de réception provisoire ;
- 5% du montant du marché à la réception définitive sanctionnée par un procès-verbal de réception définitive.

Ces paiements seront effectués sur le compte n° **01403 263057776019 32** ouvert au nom de l'établissement **CGCO** à Diamond Bank. L'accord de financement est un crédit **IDA 5424-TG** du projet CERSA.

Les dépenses seront imputées sur le budget de « 2018 » et l'imputation sur le crédit IDA 5424-TG, ligne 5 530 13502049934183231112 « Construction de bâtiments administratifs à usage de bureau ».

4. En cas de retard dans l'exécution du Marché, l'Entrepreneur sera passible d'une pénalité par jour de retard fixée à 1/2000^{ème} du montant du Marché. L'Autorité contractante se réserve le droit de résilier le marché sans mise en demeure préalable, lorsque le montant cumulé des pénalités atteint une valeur équivalente à 10% du montant du marché.
5. L'Autorité contractante et le titulaire du marché feront tout leur possible pour régler à l'amiable, par voie de négociation directe et informelle, tout différend entre eux ou en rapport avec le Marché.
6. Si L'Autorité contractante et l'Entrepreneur n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis au Tribunal.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché les jours et années mentionnées ci-dessous.



MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE PRODUCTION DE PROVENDES AU PROFIT DU CERSA

LETTRE DE COMMANDE N°...../2018/CR/UL/F/IDA
(Consultation Restreinte n°03/2018/UL/CERSA du 21 février 2018)

Lu et accepté
Pour le Titulaire
Lomé, le

07 JUIN 2018

Le Directeur Général

AMEGAN Yawo Mawussi



Présenté par

La Personne Responsable des Marchés
Publics de l'Université de Lomé
Lomé, le

07 JUIN 2018

La PRMP

Akuavi Cicavi SOSSOU



Lomé, le 22 JUIN 2018
Approuvé par

Le Directeur National du Contrôle Financier

Kofi Agbenoxevi PANIAH



ENREGISTRE A LOME (TOGO)
COMMISSARIAT DES IMPOTS

N° 751181
Somme : Cinquante Mille (50.000) Francs



AKPAY D. M. Enavatiw
Agent Senior de L'Enregistrement

04 JULI 2018



NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE





Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 10 AVR 2018

CABINET DU PRESIDENT

=====

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 182 /UL/CP/PRMP/2018

*La Personne Responsable
des Marchés Publics*

à

Monsieur le Directeur Général
de C.G.CO

Tél : 22 19 93 51/90 11 14 70

Lomé-TOGO



Objet : Attribution provisoire du marché
(CR n° 03/2018/UL/PRMP/CERSA du 21/02/2018)

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, nous vous informons que suite à l'analyse des offres soumises dans le cadre de la consultation restreinte citée en objet, relative à la mise en place d'une unité de production de provendes au profit du CERSA, votre offre conforme pour l'essentiel, a été la moins disante.

Le marché vous est provisoirement attribué pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de seize millions sept cent trente-un mille neuf cent vingt-huit (16 731 928) francs CFA.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.



Akuavi Cicavi SOSSOU

PJ : Résultats de l'analyse des offres.



SOUSSION DU TITULAIRE





Commerce Général et Construction

CONTACTS: +228 22 19 93 51 / 90 11 14 70 / 90 38 5519/ 98 84 43 78
LOME-TOGO

Lomé, le 7 Mars 2018

A
Monsieur la Personne Responsable
des Marchés Publics de l'Université
de Lomé

Réf : CR N°03/2018/UL/PRMP/CERSA Du 21/02/2018

Objet : Lettre de soumission

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons d'exécuter une mise en place d'une unité de production de provendes (construction du bâtiment et installation d'un broyeur mélangeur) au profit du CERSA conformément à la lettre d'invitation et pour la somme de **Seize Millions Sept Cent Trente Un Mille Neuf Cent Vingt Huit (16 731 928) FCFA** TTC ou autres montants énumérés dans le Bordereau des prix Unitaires ci-joint et qui fait partie de la présente soumission.

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

Rabais : si notre offre est retenue, les rabais ci-après seront accordés. [Détailler tous les rabais offerts et les postes du Bordereau des Prix Unitaires auxquels ils s'appliquent] ;

Modalités d'application des rabais : Les rabais seront accordés comme suit : [Spécifier précisément les modalités] ;

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à exécuter les travaux et prestations selon les dispositions précisées dans le Bordereau des Prix Unitaires.

Nous nous engageons sur le terme de cette offre pour une période de 60 jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres, telle que stipulée dans la lettre d'invitation ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Fait à Lomé le 7 Mars 2018

Directeur Général



AMEGAN Yawo Mawussi

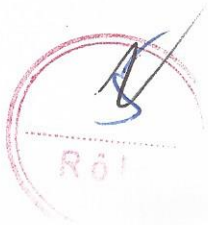
Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : CGCO

SARL U Capital social 10 000 000 ; N° RCCM: TG-LOME 2012 A 4540; N° COE: 942839R; N° CNSS: 22722; NIF: 1000012003
BANQUE: UTB N° 184110749004000 ; DIAMOND BANK N° 263057776019 ; MUTUELLE ASID N° 10009539
Quartier Avédji près du CEG TOTS!
Email: ccote@gmail.com



8

BORDEREAU DES PRIX



9
[Handwritten signature]



Commerce Général et Construction

CONTACTS: +228 22 19 93 51 / 90 11 14 70 / 90 38 5519/ 98 84 43 78
LOME-TOGO



2. Bordereau des prix unitaires

Article N°	Désignations	Unité	Quantité	Prix Unitaires	Prix Total
1	Broyeur mélangeur				
2	Local devant abriter le broyeur mélangeur	U	1		3 500 000
2.1	Fondation				
2.1.1	Fouille en rigole et en puits				
2.1.2	Remblai issu des fouilles	m3	43,2	1 500	64 800
2.1.3	Remblai d'apport	m3	43,2	1 500	64 800
2.1.4	Mur de 15 Plein	m3	45	7 000	315 000
2.1.5	Béton de propreté	m ²	120	5 000	600 000
2.1.6	Béton armé pour semelle dosé à 350 kg/m3	m3	3,6	45 000	162 000
2.1.7	Béton armé pour poteaux dosé à 350kg/m3	m3	0,4	85 000	34 000
2.1.8	Béton armé longrine dosé à 350 kg/m3	m3	0,2	85 000	17 000
2.1.9	Béton armé pour dallage (ep 12 cm) taloché dosé à 350 kg/m3	m3	3,6	80 000	288 000
	TOTAL FONDATION		7	80 000	560 000
2.2	Maçonnerie et béton en élévation				2 105 000
2.2.1	Mur de 12 creux en élévation				
2.2.2	Enduit	m ²	432	4 300	1 857 600
2.2.3	Béton pour poteaux dosé à 350kg /m3	m ²	864	1 850	1 598 400
2.2.4	Béton pour chaînage (h=2,3) dosé à 350kg/m3	m3	0,72	85 000	61 200
2.2.5	Béton pour chaînage haut (h=3,55m) dosé à 350kg/m3	m3	3,7	85 000	314 500
	TOTAT MACONNERIE ET BETON EN ELEVATION				4 146 200
2.3	Toiture				
2.3.1	Fourniture et pose de toiture en fibro ciment ondulé y compris ferme en bois dur	m ²	100	14 000	1 400 000
	TOTAL TOITURE				1 400 000
2.4	Peinture et revêtement				
2.4.1	Peinture hydraulique sur mur	m ²	864	1 200	1 036 800
	TOTAL PEINTURE ET REVETEMENT				1 036 800
2.5	Electricité				
2.5.1	Fourrage et filerie divers pour électricité	Ens	1	350 000	350 000
2.5.2	Fourniture et pose de prise 2P+T	u	8	3 500	28 000
2.5.3	Fourniture et pose de prise d'interrupteur	u	6	3 500	21 000
2.5.4	Fourniture des réglettes	u	12	13 500	162 000
	TOTAL ELECTRICITE				561 000
2.6	Menuiserie Bois et Métallique				

SARL U Capital social 10 000 000 ; N° RCCM: TG-LOME 2012 A 4540; N°COE: 942839R; N° CNSS: 22722; NIF: 1000012663
BANQUE: UTB N° 184110745004000 ; DIAMOND BANK N° 263057776019 ; MUTUELLE ASID N°10009539
Quartier Avédji près du CEG TOTSI





Commerce Général et Construction

CONTACTS: +228 22 19 93 51 / 90 11 14 70 / 90 38 5519/ 98 84 43 78
LOME-TOGO

2.6.1	Fourniture et pose de porte métallique 1,2*2,3	u	3	155 000	465 000
2.6.2	Fourniture et pose de porte en bois 1,2*2,3	u	2	120 000	240 000
2.6.3	Fourniture et pose de fenêtre métallique avec barreaux de protection	u	5	115 000	575 000
TOTAL MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE					1 280 000
3	Installation	Ens.	1		150 000
Total Hors Taxes					14 179 600
Frais de douane					-
TVA (18%)					2 552 328
Total TTC					16 731 928

NB : Le périmètre du bâtiment peut être diminué d'au plus 15% ou augmentée d'au plus 15%.

Fait le 06 Mars 2018

Nom : AMEGAN Yawo Mawussi

En tant que Directeur Général

Signature



Dûment autorisé à signer le candidat pour et au nom de nom du candidat

ENREGISTRE A LOME (TOGO)
COMMISSARIAT DES IMPOTS

Fo. N° 7 51 1811A
FCU : Cinq Mille (5.000) Francs



04 JUIN 2018

AKPAY D M. Enavatiw
Agent Senior de l'Enregistrement

SARL U Capital social 10 000 000 ; N° RCCM: TG-LOME 2012 A 4340 ; N° C.I.C. : 1000012663
BANQUE: UT8 N° 184110745004000 ; DIAMOND BANK N° 263057776019 ; MUTUELLE ASJD N° 10009539
Quartier Avédji près du CEG TOTSI



Handwritten signature

DESCRIPTION TECHNIQUE DES PRESTATIONS A REALISER



ANNEXE I : DESCRIPTION DES PRESTATIONS A REALISER

- Caractéristiques techniques

Article No	Désignation	Caractéristiques techniques Minimales demandée	Caractéristiques techniques proposées
1	Broyeur mélangeur	Bloc broyeur mélangeur de 500 kg au moins par heure comprenant : 1 trémie à grains de 750 l au moins avec tête d'aspiration et filtre magnétique 1 broyeur électrique 5,5 kW/heure 1 mélangeur vertical de 1150 l au moins 1 coffret de commande avec arrêt par manque de grains 5 grilles : démarrage, croissance, finition chair, prépointe et ponte	Bloc broyeur mélangeur de 750 kg au moins par heure comprenant : 1 trémie à grains de 850 l au moins avec tête d'aspiration et filtre magnétique 1 broyeur électrique 5,5 kW/heure 1 mélangeur vertical de 1700 l au moins 1 coffret de commande avec arrêt par manque de grains 5 grilles : démarrage, croissance, finition chair, prépointe et ponte
2	Local devant abriter le broyeur mélangeur	Bâtiment (mur agglo, toiture en fibro ciment ondulé y compris ferme en bois dur)	Bâtiment (mur agglo, toiture en fibro ciment ondulé y compris ferme en bois dur)
3	Installation	Installation et mise en service de l'équipement	Installation et mise en service de l'équipement

- Plans

[Signature]



SARL U Capital social 10 000 000 ; N° RCCM: TG-LOME 2012 A 4540; N°COE: 942839R; N° CNSS: 22722;
BANQUE: UTB N° 184110745004000 ; DIAMOND BANK N° 263057776019 ; MUTUELLE ASJD N° 10009539
Quartier Avédji près du CEG TOTSI
Email : cgcotg@gmail.com

[Handwritten initials]





BROYEUR MELANGEUR VERTICAL

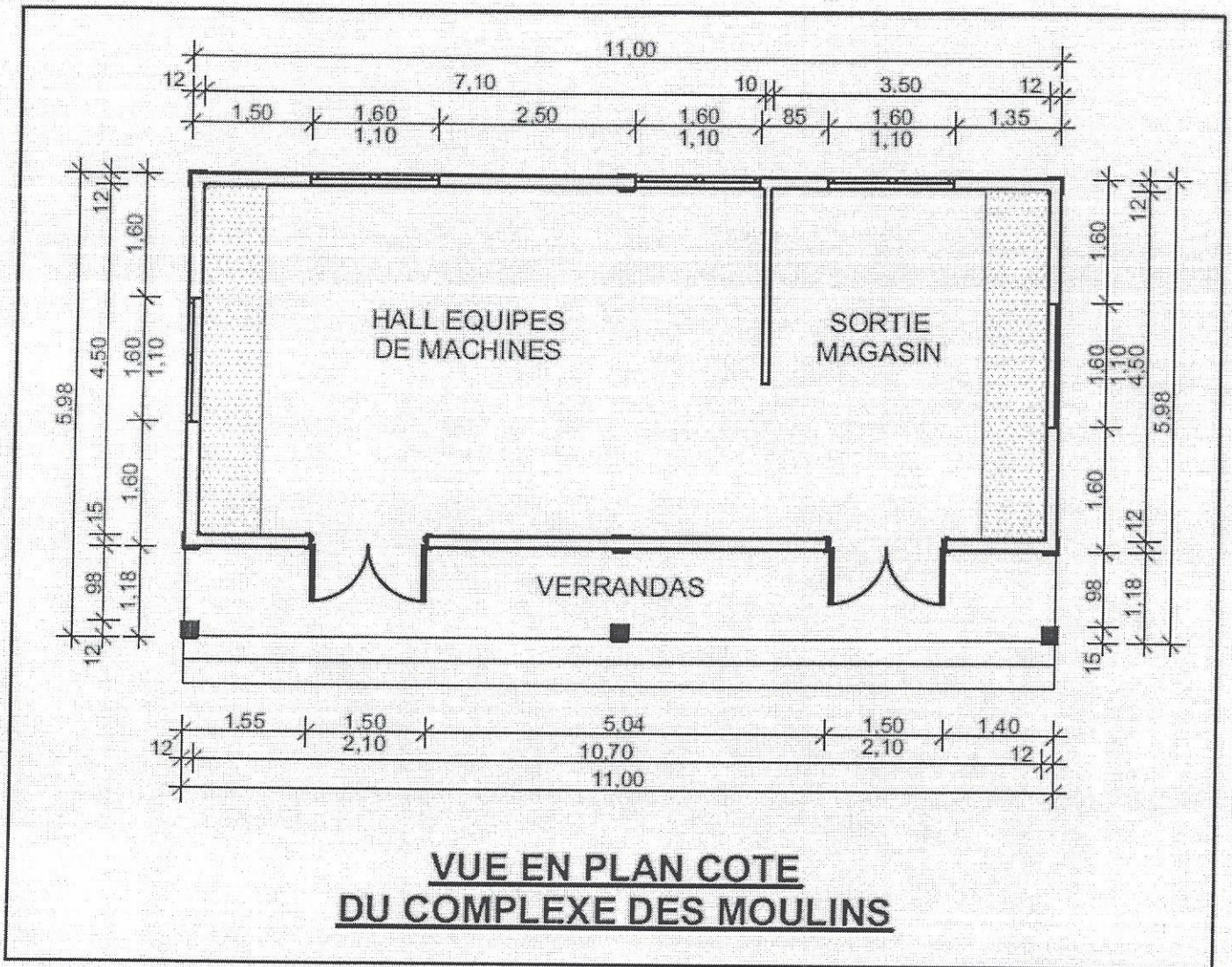


POUR LA FABRICATION D'ALIMENTS PAR LOTS DE 900 Kg/h au moins

f *nc*



f



COURRIER N° 012/UL/CP/PRMP/CCMP/2018 DU 09 AVRIL 2018, VALIDANT LA PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ





Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 012 /UL/CP/PRMP/CCMP/2018

Lomé, le 09 AVR 2018

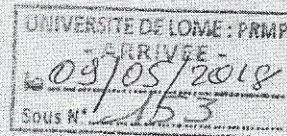
*Le Président de la Commission de
Contrôle des Marchés Publics*

à

Madame le Responsable des Marchés
Publics de l'Université de Lomé

V/Réf: BE n° 177/UL/CP/PRMP/2018 du 04 avril 2018.

Objet: Rapport d'évaluation des offres relatives à la mise
en place d'une unité de production de provendes
au profit du CERSA.



09 AVR 2018

Madame le Responsable,

J'ai l'honneur d'accuser réception du bordereau d'envoi ci-dessus référencé par lequel vous avez transmis à la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP), pour avis, le rapport d'évaluation cité en objet accompagné des originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires.

Après examen dudit rapport, la CCMP note la régularité du rejet des offres des soumissionnaires **SANVESCO**, **PROBUS**, **L'IMPEXTRA** et **ATL LA ROCHE**, respectivement, pour des motifs ci-après :

- Le soumissionnaire **SANVESCO** n'a pas donné les caractéristiques techniques du broyeur mélangeur ;
- Le soumissionnaire **PROBUS** n'a pas signé ni daté le bordereau des prix unitaires et n'a pas donné les caractéristiques techniques du broyeur mélangeur ;
- Le soumissionnaire **L'IMPEXTRA** n'a pas donné les caractéristiques techniques du broyeur mélangeur proposé ;
- Le soumissionnaire **ATL LA ROCHE** a joint à son offre, une lettre de soumission non conforme au modèle avec des informations non cohérentes sur l'identité du soumissionnaire (**ETEN** au lieu d'**ATL LA ROCHE**) et les informations qu'il a fournies sur le broyeur mélangeur sont incomplètes.

Elle relève que l'offre de la société **CGCO** a été évaluée la moins disante et pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de seize millions sept-cent trente

01 Boîte Postale : 1515 Lomé 01

Téléphone (+228) 22-20-08-27

Fax (+228) 22-21-85-95





et un mille neuf cent vingt-huit (16 731 928) F CFA, alors que le PPM validé prévoit un montant de douze millions cinq cent (12 500 000) F CFA.

Etant donné aussi que le dossier de consultation restreinte prévoit au point 8, évaluation et comparaison des offres du règlement de la demande de cotation que le périmètre du bâtiment peut être diminué d'au plus 15% ou augmentée d'au moins 15%, la CCMP vous autorise à rentrer en négociation avec l'attributaire provisoire, afin de procéder à cet ajustement.

Les résultats de l'évaluation devront être notifiés aux cinq (05) soumissionnaires, sous la forme habituelle, dans un délai de quarante-huit (48) heures, à compter de la date de réception du présent avis de non objection.

Au terme de quinze (15) jours ouvrables suivant la notification des résultats, si aucune contestation n'est enregistrée, vous pourrez procéder à la signature du marché avec l'attributaire.

Le projet de contrat mis en forme, accompagné des pièces habituelles et du procès-verbal de négociation des dimensions du bâtiment devra être transmis à la CCMP, pour avis technique et juridique, avant sa signature.

Vous trouverez, ci-joint en retour, les offres des cinq (05) soumissionnaires.

Veuillez agréer, **Madame le Responsable**, l'assurance de ma considération distinguée.



Prof. AMEYAPOH A. Yaovi

PJ: 05



PROCES-VERBAL DE NEGOCIATION





CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

MISE EN PLACE DE L'UNITE DE PRODUCTION DE PROVENDES AU PROFIT DU CERSA

----- PROCES VERBAL DE NEGOCIATION

L'an deux mil dix-huit et le quatre mai, a eu lieu, dans les locaux du CERSA, une séance de négociation dans le cadre de la mise en place de l'unité de production de provendes au profit du CERSA.

Cette négociation avait pour objet, de s'accorder avec l'attributaire provisoire sur certaines caractéristiques techniques du bloc broyeur mélangeur et sur des modifications techniques du bâtiment devant abriter cet équipement.

Ont pris part à cette séance, les personnes suivantes :

Pour le compte de l'autorité contractante

Nom et prénoms	Titre
Prof. TONA Kokou	Directeur du CERSA
ABOUDOU Maman T.	Président de la CPMP de l'UL
COUCHORO Mawuli K.	Membre de la CPMP de l'UL
P'KLA Abalo	Membre de la CPMP de l'UL
BALAWIA Atawa N.	Spécialiste en passation des marchés du CERSA
SOEDJEDE Yawovi Agbelenko	Spécialiste en gestion financière du CERSA

Pour le compte de l'attributaire provisoire (CGCO)

Nom et prénoms	Titre
AMEGAN Yawo Mawussi	Directeur Général

A l'issue des discussions, il a été convenu que le broyeur serait fabriqué en tôle acier galvanisé de 4 mm d'épaisseur au lieu de 3 mm.

L'attributaire a apporté des précisions sur les marteaux. Leur durée de vie est estimée entre 800 et 1 100 tonnes de broyage.

Le nouveau plan du bâtiment devant servir de local pour le broyeur mélangeur a été accepté.

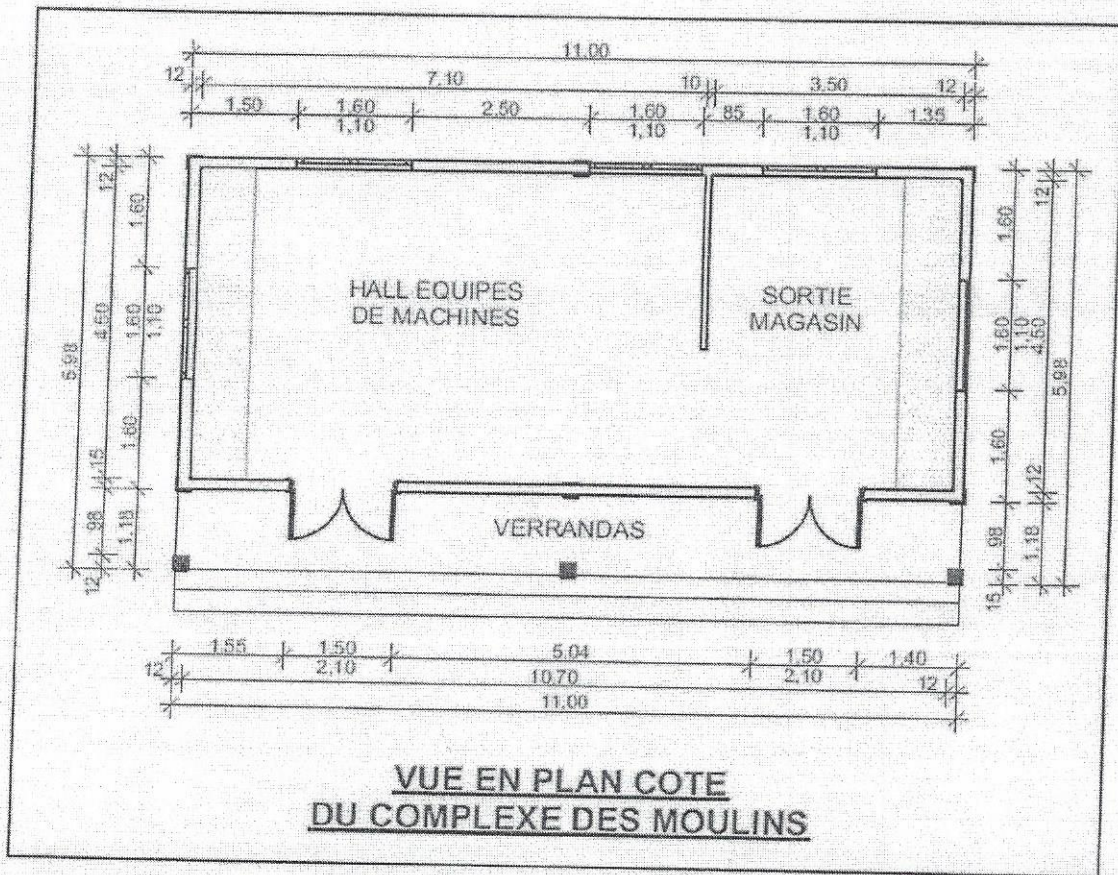


pu ne v

Sur la base des modifications apportées au bâtiment, il a été convenu de conclure le marché pour un montant TTC de 13 293 618 F CFA.

Le nouveau plan et les nouvelles estimations se présentent comme suit :

- Longueur initiale : 12,30 m
- Longueur ajusté : 11 m
- Largeur initiale : 6,14 m
- Largeur ajusté : 5,98 m



**VUE EN PLAN COTE
DU COMPLEXE DES MOULINS**



Ru MCV





- Cadre du devis

N°	Désignation	Unité	Quantités initiales	Quantités retenues	Prix unitaire	Montant
I	Broyeur mélangeur	Ens.	1	1	3 500 000	3 500 000
II	Fondation					
1	Fouille en rigole et en puits	m ³	43,2	34,95	1 500	52 425
2	Remblai issu des fouilles	m ³	43,2	31,06	1 500	46 590
3	Remblai d'apport	m ³	45	38,6	7 000	270 200
4	Mur de 15 Plein	m ²	120	92,28	5 000	461 400
5	Béton de propreté	m ³	3,6	2,96	45 000	133 200
6	Béton armé pour semelle dosé à 350kg/m ³	m ³	0,4	0,37	85 000	31 450
7	Béton armé pour poteaux dosé à 350KG/m ³	m ³	0,2	0,185	85 000	15 725
8	Béton armé longrine dosé à 350 kg/m ³	m ³	3,6	3,03	80 000	242 400
9	Béton armé pour dallage (ep 12 cm) taloché dosé à 350KG/m ³	m ³	7	6,7	80 000	536 000
TOTAL FONDATION						1 789 390
II	Maçonnerie et béton en élévation					
1	Mur de 12 creux en élévation	m ²	432	222,4	4 300	956 320
2	Enduit	m ²	864	533,76	1 850	987 456
3	Béton pour poteaux dosé à 350kg/m ³	m ³	0,72	0,72	85 000	61 200
4	Béton pour chaînage (h=2,3) dosé à 350kg/m ³	m ³	3,7	2,6	85 000	221 000
5	Béton pour chaînage haut (h=3,55m) dosé à 350kg/m ³	m ³	3,7	2,6	85 000	221 000
TOTAL MACONNERIE ET BETON EN ELEVATION						2 446 976
III	Toiture					
1	Fourniture et pose de toiture en fibro ciment ondulé y compris ferme en bois dur	m ²	100	92,35	14 000	1 292 900
TOTAL TOITURE						1 292 900
IV	Peinture et revêtement					
1	Peinture hydraulique sur mur	m ²	864	533,76	1 200	640 512
TOTAL PEINTURE ET REVETEMENT						640 512
V	Electricité					
1	Formatage et filerie divers pour électricité	Ens.	1	1	350 000	350 000
2	Fourniture et pose de prise 2P+T	u	8	8	3 500	28 000
3	Fourniture et pose de prise d'interrupteur	u	6	6	3 500	21 000
4	Fourniture des réglettes	u	12	12	13 500	162 000

Ru Mc V




N°	Désignation	Unité	Quantités initiales	Quantités retenues	Prix unitaire	Montant
TOTAL ELECTRICITE						561 000
VI	Menuiserie Bois et Métallique					
1	Fourniture et pose de porte métallique 1,2*2,3	u	3	2	155 000	310 000
	Fourniture et pose de porte en bois 1,2*2,3		2	0	120 000	-
3	Fourniture et pose de Fenêtre métallique avec barreaux de protection	u	5	5	115 000	575 000
TOTAL MENUISERIE METALLIQUE						885 000
	Installation	FF	1	1	150 000	150 000
TOTAL GENERAL						11 265 778
TVA (18%)						2 027 840
TOTAL TTC						13 293 618

Ont signé

Fait à Lomé, le 08 mai 2018

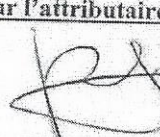
Pour l'autorité contractante

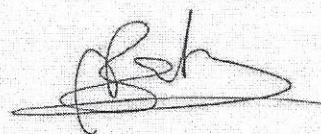

COUCHORO Mawuli K.


SOEDJEDE Yawovi Aghelenko

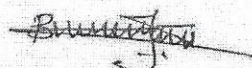
TONA Kokou

Pour l'attributaire provisoire


AMEGAN Yawo Mawussi



P'KLA Abalo



BALAWIA Atawa N.


ABOUDOU Maman T.



**COURRIER N° 023/UL/CP/PRMP/CCMP/2018 DU 28 MAI 2018, VALIDANT LE
NOUVEAU MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ**





Université
de Lomé

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 023 /UL/CP/PRMP/CCMP/2018

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 28 MAI 2018

*Le Président de la Commission de
Contrôle des Marchés Publics*

à

*Madame le Responsable des Marchés
Publics de l'Université de Lomé*

V/Réf : BE n° 234/UL/CP/PRMP/2017 du 25 Mai 2018

Objet : *Projet de contrat relatif à la mise en place
d'une unité de production de provendes au profit du CERSA.*

Madame le Responsable,

J'ai l'honneur d'accuser réception du bordereau ci-dessus référencé par lequel vous avez transmis à la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP), pour avis, le projet de contrat cité en objet, accompagné du procès-verbal (PV) des négociations relatives à la précision sur certaines caractéristiques techniques du bloc broyeur mélangeur et sur des modifications techniques du bâtiment devant abriter cet équipement, suite aux observations formulées dans la lettre n° 012/UL/CP/PRMP/CCMP/2018 du 09 avril 2018.

Après examen dudit PV, la CCMP note que des modifications ont été apportées au bâtiment, faisant passer le montant du marché de 16 731 928 francs CFA toutes taxes comprises (TTC) à 13 293 618 francs CFA TTC.

Sur cette base et en se référant à l'attestation de facilité de financement fournie par le CERSA en date du 03 mai 2018, la CCMP vous donne, en modification de sa lettre précitée, son avis de non objection pour l'attribution du marché relatif à la mise en place d'une unité de production de provendes au profit du CERSA à la société CGCO pour un montant TTC de treize millions deux cent quatre-vingt-treize mille six cent dix-huit (13 293 618) francs CFA.

S'agissant du projet de contrat, la CCMP note sa conformité au modèle de marché contenu dans le dossier type d'appel à concurrence validé.

Toutefois, la lettre de la CCMP qui valide le nouveau montant d'attribution, devra être citée au point 1 (h) du formulaire du marché et jointe en annexe.

Sous réserve de la prise en compte de cette observation, la CCMP vous donne son avis de non objection pour la signature du contrat précité avec l'établissement CGCO.

01 Boîte Postale 1515 Lomé 01 - TOGO

Téléphone (228) 22-20-08-27

Fax (228) 22-21-85-95





En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté n° 014/MEF/CAB du 21 février 2013 fixant les modalités et le circuit d'approbation des marchés publics, le contrat signé en six (06) exemplaires, devra être soumis à l'approbation du Directeur National du Contrôle Financier. Ledit contrat devra être accompagné des documents énumérés à l'alinéa 2 de l'article susvisé.

Vous trouverez, ci-joint en retour, le projet de contrat pour la prise en compte de cette observation formulée.

Veuillez agréer, Madame le Responsable, l'expression de ma considération distinguée.


UNIVERSITÉ DE LOMÉ
CCMP & DSP
Le Président
Commission de Contrôle des
Marchés Publics

Prof. AMEYAPOH Yaovi Agbekponou

PJ: 01

ENREGISTREMENT ET TAXES
COMMISSARIAT DES IMPÔTS
N° 75A/18/1A
REÇU : Cinq Mille (5.000) Francs



AKPA Y D. M. Enavatiw
Ancien Senior de l'Enregistrement

04 JUL 2018

